

---

## EN ORDRE DE MARCHÉ

---




---

**NICOLAS HENCKES,**  
DIRECTEUR clc  
IMAGE: JULIAN BENINI

---

Chers Membres, Chers Lecteurs,

Après les élections législatives et avant les élections européennes, juste après les élections sociales, il y a presque eu des élections pour renouveler l'assemblée plénière de la Chambre de commerce, plus précisément, pour le seul groupe 1 qui rassemble le secteur «Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées» qui compte 8 sièges dans cette assemblée. «Presque», car un vice de forme a finalement éliminé la liste adverse. À l'heure où nous bouclons ce magazine, il est encore incertain si cette liste évincée va réellement contester la décision du bureau de vote et le cas échéant si son recours peut prospérer.

Comme depuis des décennies, la clc a présenté sa liste pour continuer à défendre les intérêts de nos entreprises au sein de cette vénérable enceinte. Nous pouvons en tout cas faire valoir un bilan favorable de notre action sur la dernière période, la clc ayant par exemple fourni 4 des 5 présidents de commission au sein de l'Assemblée plénière de la Chambre de commerce. L'investissement personnel de nos administrateurs et leurs compétences individuelles ont ainsi eu une action déterminante dans la modernisation de la Chambre de commerce ces dernières années.

Ensuite, la clc a évidemment un projet pour la Chambre de commerce qui consiste à continuer sa modernisation et surtout à augmenter encore son appui aux PME des secteurs commerce, transport et services qui ont commencé à traverser une phase difficile avec la digitalisation, les incertitudes économiques internationales et la concurrence accrue sur tous les terrains. Concrètement, nous souhaitons entre autres que la Chambre de commerce:

- ● ● Développe des avis législatifs qui soient plus offensifs à chaque fois que la situation économique des PME de nos

secteurs se trouve mise en danger. Ainsi le dernier avis sur les congés supplémentaires prévus par le gouvernement est un pas dans la bonne direction.

- ● ● Augmente le focus de la House of Entrepreneurship sur le soutien aux petites et très petites entreprises du secteur commerce, notamment celles qui sont en difficulté. Ces entreprises sont de plus en plus menacées et souffrent financièrement. Ce focus devra s'étendre à tous les autres services de la Chambre de Commerce: House of Training, Mutualité de Cautionnement...

- ● ● Mette à disposition un budget pour des études statistiques qualitatives et quantitatives dans le secteur du commerce: cadastre du commerce, comportement consommateur, santé financière des entreprises, digitalisation des PME etc. afin d'être en mesure de prévenir un maximum les difficultés à venir.

La clc est de plus l'un des membres fondateurs et instigateurs de l'INDR il y a plus de 10 ans. Elle est elle-même labellisée Entreprise Socialement Responsable (ESR) et compte bien continuer à s'engager avec conviction en la matière. La clc s'estime donc légitime et qualifiée à représenter toutes les sensibilités des entreprises de ses secteurs.

Concernant le magazine que vous tenez entre vos mains, je vous invite tout particulièrement à lire notre dossier grand format sur l'analyse du programme gouvernemental et bien sûr l'interview de notre nouveau ministre de tutelle Monsieur Lex Delles qui nous a fait l'honneur de nous présenter ses projets pour les 5 ans à venir.